

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 80 (2008)
Heft: 2

Vereinsnachrichten: Chronique de l'Association Suisse pour l'Habitat, Section romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique de l'Association Suisse pour l'Habitat – Section romande

Lors de mon élection à la présidence de notre section, je m'étais fixé cinq buts comme axe de travail pour mon mandat, à savoir: augmentation du nombre des membres, maintien de finances équilibrées malgré les baisses prévisibles des prestations de l'Office Fédéral du Logement (OFL), augmentation de la communication, amélioration de la visibilité de notre travail, développement de la formation, rajeunissement et féminisation de nos forces.

La barre des 20 000 logements de nos membres a été atteinte et dépassée. Notre section continue ainsi d'assurer sa deuxième place, en taille, des sections composant notre organisation au niveau suisse. Si ce mouvement d'augmentation devait se poursuivre, nous aurons peut-être droit à un 6^e membre au sein de l'assemblée des délégués. Celle-ci s'est réunie à deux reprises et nous avons pu constater que nos délégués devraient impérativement faire partie du comité de la section afin d'assurer la continuité des dossiers. Des mesures seront prises lors de notre prochaine assemblée générale qui devra statuer sur le renouvellement des membres du comité. A cette occasion, nous en profiterons pour proposer à l'élection des forces jeunes et féminines.

Quatre cours de formation ont été mis sur pied par notre secrétaire général ainsi qu'un voyage d'études à Lyon. Toutes ces organisations ont rencontré un vif succès auprès de nos membres.

Notre représentation au sein du Fonds de Solidarité a été assurée par Monsieur Jacques Ribaux qui a été nommé en remplacement de notre ami, Monsieur Michel Steulet, que nous remercions vivement pour le bon travail qu'il a effectué au sein de cet organe et pour les précieuses informations qu'il nous a transmises.

Dans le cadre de notre visibilité, terme à la mode, nous avons terminé

la mise en fonction du site web de notre section. Pour épauler notre secrétaire général dans cette mission, nous avons fait appel à Monsieur Jean-François Oeuvray, coopérateur à la SCHG. La «Revue Habitation» a également fait l'objet de notre attention puisque son administration va être intégrée, durant cet exercice, au secrétariat de notre section. A ce propos, nous remercions vivement notre collègue au comité, Bernard Virchaux ainsi que la SCHL pour nous avoir loué des locaux de secrétariat plus spacieux à des prix très intéressants. Nous les remercions également de mettre à notre disposition une salle dans leurs locaux pour y tenir nos réunions de comité.

Notre secrétaire général a participé à de nombreuses séances avec des responsables de coopératives, des cadres d'états cantonaux ou de municipalités afin de préparer des projets de construction de logements sociaux. C'est un excellent travail de friche dont nous pourrions cueillir les fruits dans un avenir proche.

Les membres de notre section ont participé aux journées du logement de Granges organisées par l'Office Fédéral du Logement et quelques-uns ont également pris part à la journée fédérale de notre association à Zurich. Ces journées se sont déroulées dans notre capitale économique à l'occasion du centenaire des coopératives zurichoises.

Afin de promouvoir la construction de logements coopératifs, nous avons participé à la rédaction de plusieurs publications, notamment dans le domaine de la correction des traductions.

Le soussigné, ayant été élu au sein du comité suisse, a participé à toutes les séances du dernier exercice. Toutes ces séances se déroulent en langue allemande. Malgré cette difficulté, je puis affirmer que l'ambiance régnant dans ce comité est excellente et les

rapports entre les membres sont des plus aisés.

Notre secrétariat central a pu ainsi proposer à tous les membres de l'association des prestations nouvelles à savoir: la possibilité de faire des check-up financiers pour chaque coopérative et la mise sur pied d'un contrat-cadre pour le contrôle financier des coopératives imposé par la nouvelle loi sur le contrôle financier des sociétés. Toutes les coopératives sont désormais tenues d'effectuer un contrôle plus ou moins étendu, selon le nombre de logements, par un organe indépendant de la coopérative. Le contrat-cadre est proposé à des prix très intéressants. D'autre part, le comité suisse a émis un document sur les critères éthiques, administratifs, financiers, de gestion qui devrait être mis en place par toutes les coopératives d'habitation.

Le comité suisse s'est également penché sur les questions de changement de membres et de structures qui vont faire largement débat lors de l'exercice actuel et notamment lors de la prochaine assemblée des délégués.

Dans le cadre des assainissements des coopératives en danger financier, nous suivons, avec attention, l'évolution du dossier de la SICOOP Schoenberg à Fribourg ainsi que le dossier brûlant d'un assainissement d'une coopérative jurassienne à Courrendlin.

L'ambiance de travail est excellente au sein du bureau ainsi qu'au sein de notre comité. C'est une condition extrêmement importante pour la poursuite de notre activité dans le cadre des buts fixés. Je remercie tous ceux qui consacrent du temps, de notre secrétaire général Monsieur Roger Dubuis et de M^{me} Nathalie Stussi jusqu'à nos délégués en passant par tous les membres du comité, pour leur engagement inconditionnel à la cause du logement coopératif.

F.-M. Meyrat,

Président de la section romande de l'ASH